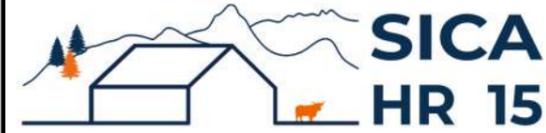


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000566514

Maître d'ouvrage:
GAEC RECONNU DE CARSAC
Carsac
15290 - LE ROUGET - PERS

Localisation du/des projet(s):
"Carsac"
15290 - LE ROUGET - PERS

Description du projet de construction

- 1- Construction d'un hangar agricole avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins, avec une partie stockage de fourrage pour une surface d'emprise au sol totale d'environ 1042 m².
- 2- Mise en place d'une citerne souple de 120 m³ à usage de réserve incendie.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE	1:2000	PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500
PC2a	PLAN DE MASSE & TOITURES (état initial)		PC5	PLAN DE FACADES	1:200
PC2b	PLAN DE MASSE & TOITURES (après projet)		PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	

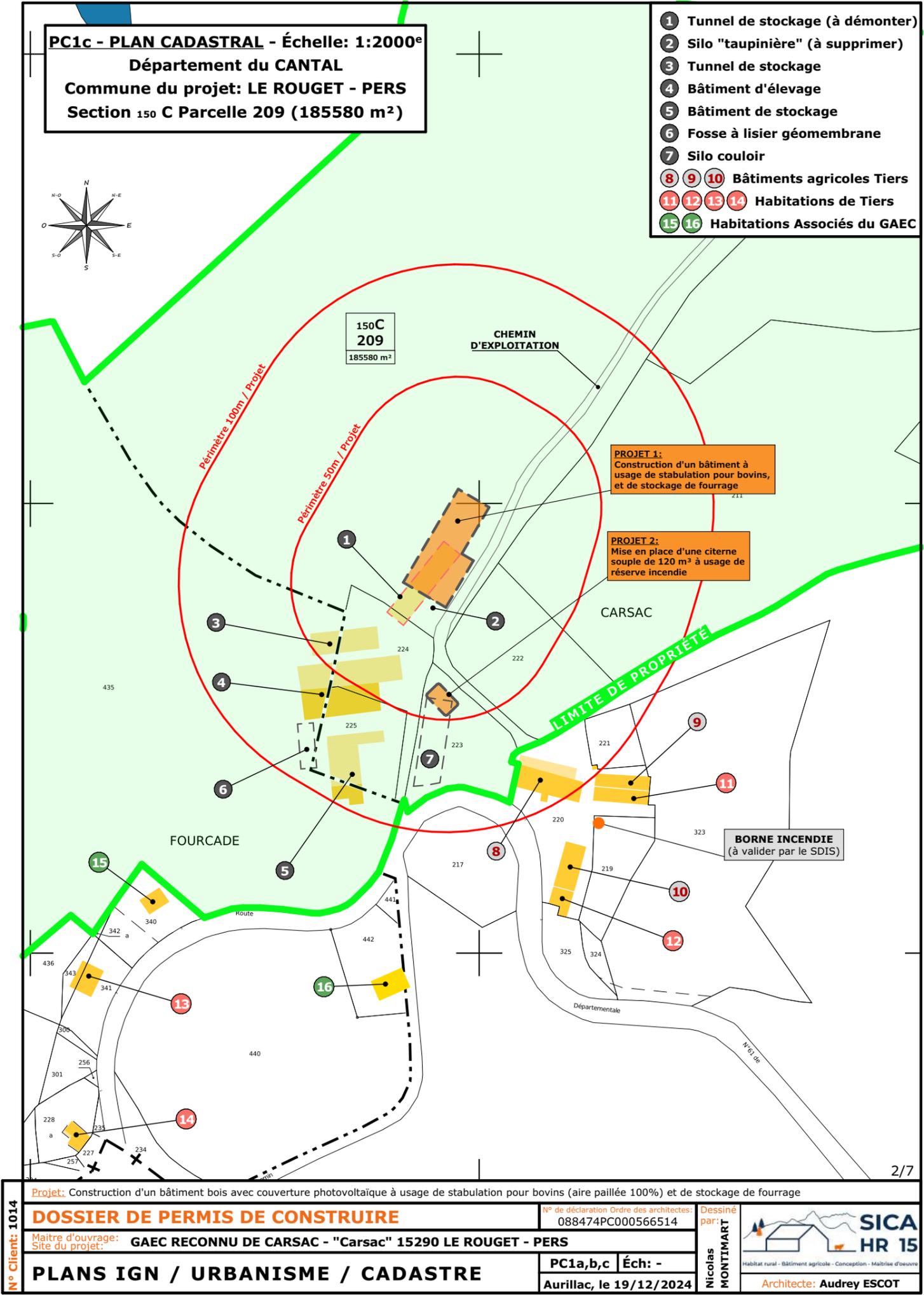
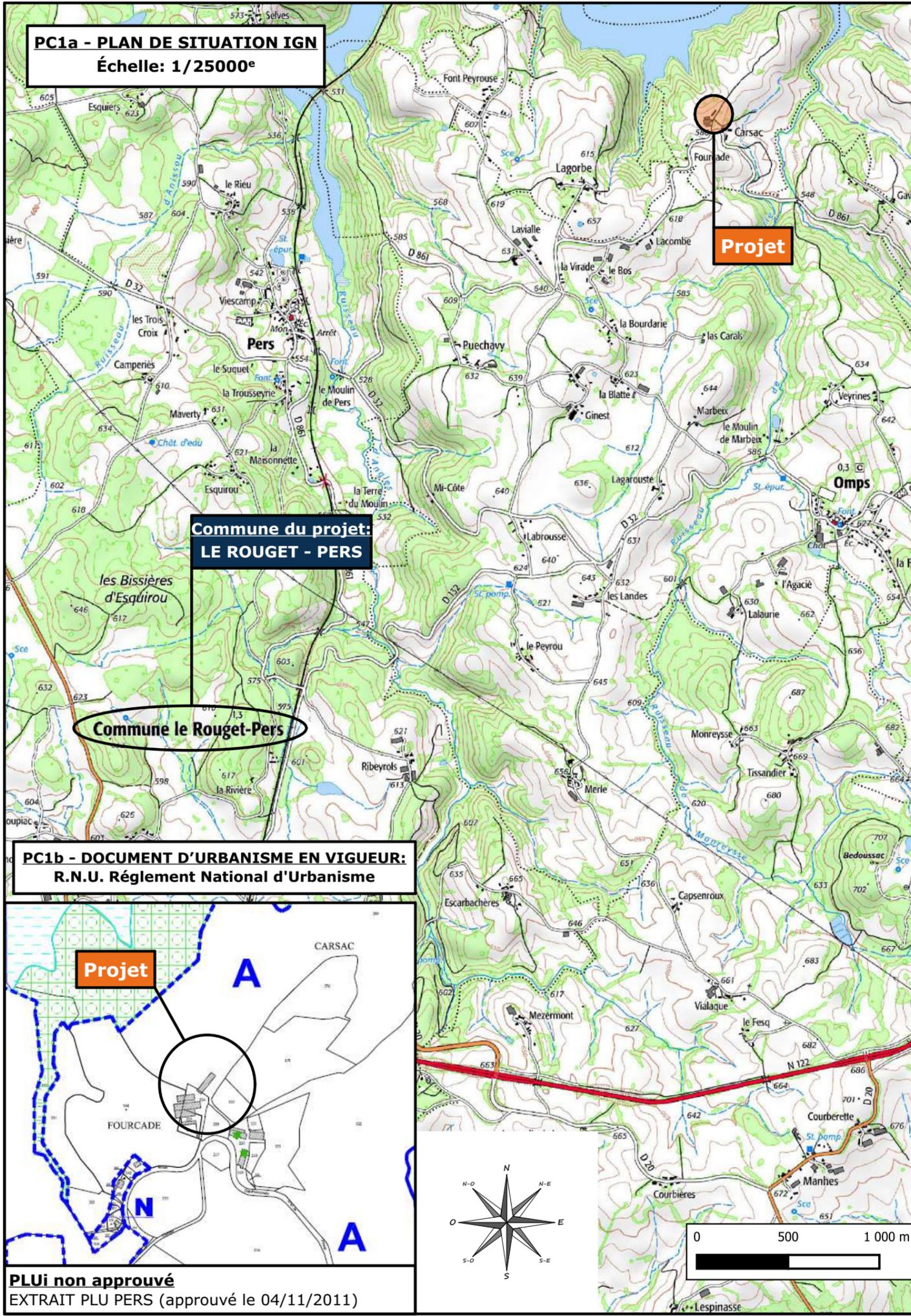


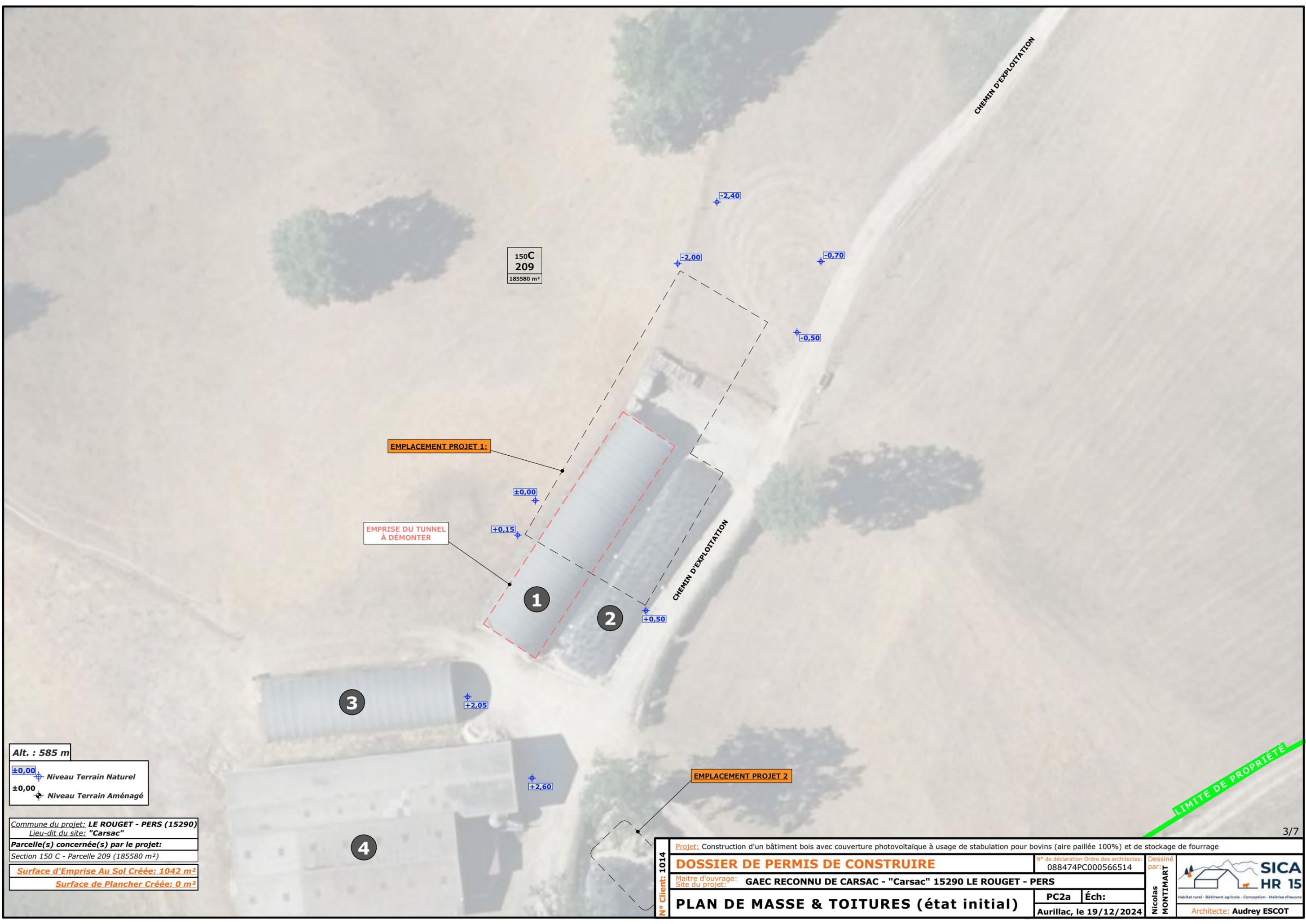
Architecte: Audrey ESCOT SICA Habitat Rural - Cantal 26, rue du 139 ^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 38	Tampon - Signature:	Aurillac, le 19/12/2024. Dessiné par: Nicolas MONTIMART N° Client: 1014 N° Document: PC01 N° de page: 1/7
---	---------------------	---

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	19/12/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications





150C
209
185580 m²

EMPLACEMENT PROJET 1:

EMPRISE DU TUNNEL
À DÉMONTER

EMPLACEMENT PROJET 2

Alt. : 585 m

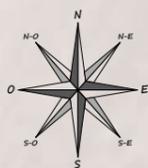
±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: **LE ROUGET - PERS (15290)**
Lieu-dit du site: "Carsac"

Parcelle(s) concernée(s) par le projet:
Section 150 C - Parcelle 209 (185580 m²)

Surface d'Emprise Au Sol Créée: 1042 m²
Surface de Plancher Créée: 0 m²

N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000566514		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maître d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		Site du projet:		PC2a Éch:	
	PLAN DE MASSE & TOITURES (état initial)		Aurillac, le 19/12/2024			



Alt. : 585 m

±0,00 Niveau Terrain Naturel

±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: **LE ROUGET - PERS (15290)**
 Lieu-dit du site: "Carsac"

Parcelle(s) concernée(s) par le projet:
 Section 150 C - Parcelle 209 (185580 m²)

Surface d'Emprise Au Sol Créée: 1042 m²

Surface de Plancher Créée: 0 m²

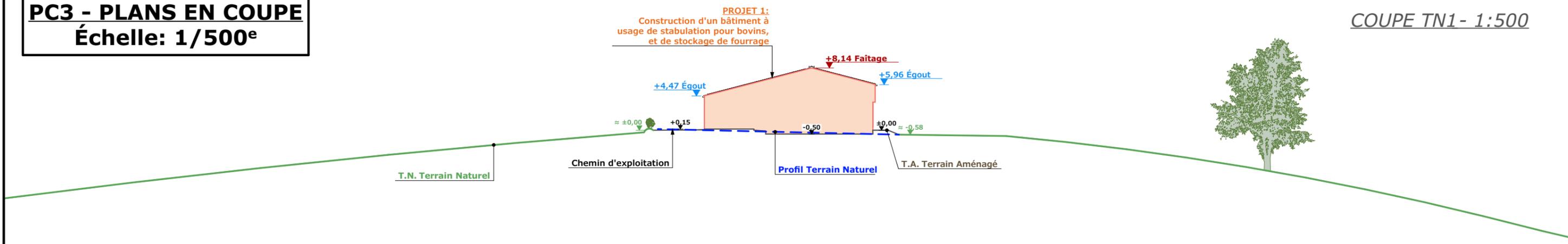
Raccordements ERDF + AEP depuis les réseaux existants les + proches

Localisation portes en projet

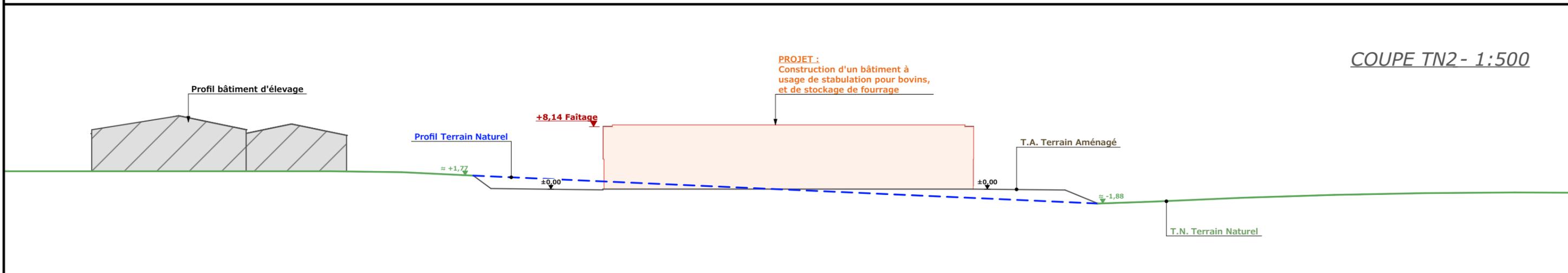
N° Client: 1014	PROJET: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000566514		Dessiné par: Nicolas MONTMART Architecte: Audrey ESCOT
	MAÎTRE D'OUVRAGE: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		PC2b Éch:		
	PLAN DE MASSE & TOITURES (après projet)		Aurillac, le 19/12/2024		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre		

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1/500^e

COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- **Adresse et référence(s) cadastrale(s)** : Le projet est situé à « Carsac », sur la commune de Le Rouget - Pers. Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 150 C 209, surface totale : 185 580 m².
- **Accès** : Un chemin d'exploitation traverse l'exploitation et permet l'exploitation à l'Ouest-le Nord-le Sud-l'Est et en permet l'accès. Un chemin d'accès se fait au Sud-Ouest du bâtiment.
- **Constructions dans un rayon 100m/50m** : Dans un rayon de 100 m, il n'y a que des constructions appartenant au demandeur.
- **Point d'eau cadastré à 35m** : sans objet
- **Construction(s) existante(s) sur la propriété** : La propriété est déjà occupée par des bâtiments agricoles. A l'emplacement de la nouvelle construction, un tunnel et un silo taupinière seront démontés pour accueillir le projet.
- **Topographie** : Le terrain est naturellement en pente. A l'emplacement du silo et du tunnel, celui-ci est déjà plat.
- **Raccordement existant** : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- **Périmètre de protection d'un monument historique** : sans objet

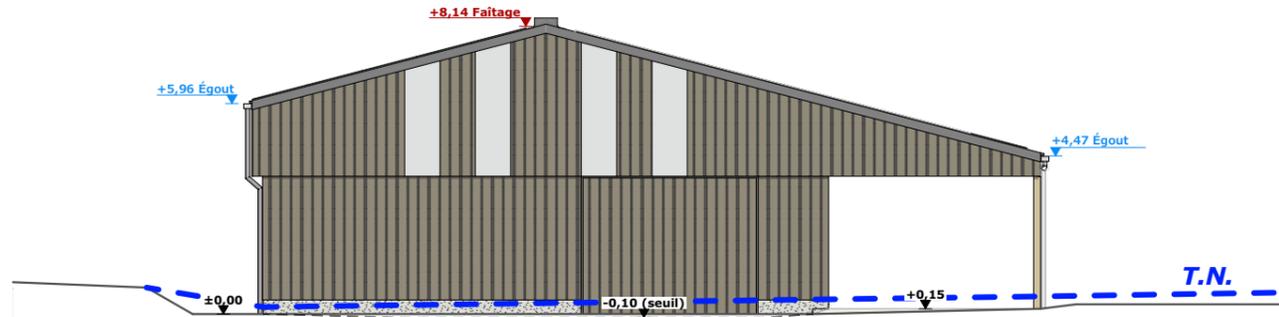
B) PROJET ET IMPLANTATION

- **Présentation du projet** : Le projet du GAEC DE CARSAC consiste à construire un bâtiment agricole avec panneaux en photovoltaïques en couverture.
- **Implantation / Forme / Surface** : Il s'agit d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage. Il sera de plan rectangulaire, avec deux auvents en façade Sud-Est. Ce bâtiment sera parallèlement au chemin d'accès et courbes de niveaux.
- **Déblais / Remblais** : Le projet se fera en déblai/remblai
- **Aménagement des abords** : En pignon, au nord-est et au Sud-Ouest, des cours seront aménagées.
- **Accès** : L'accès se fera par le chemin d'exploitation.

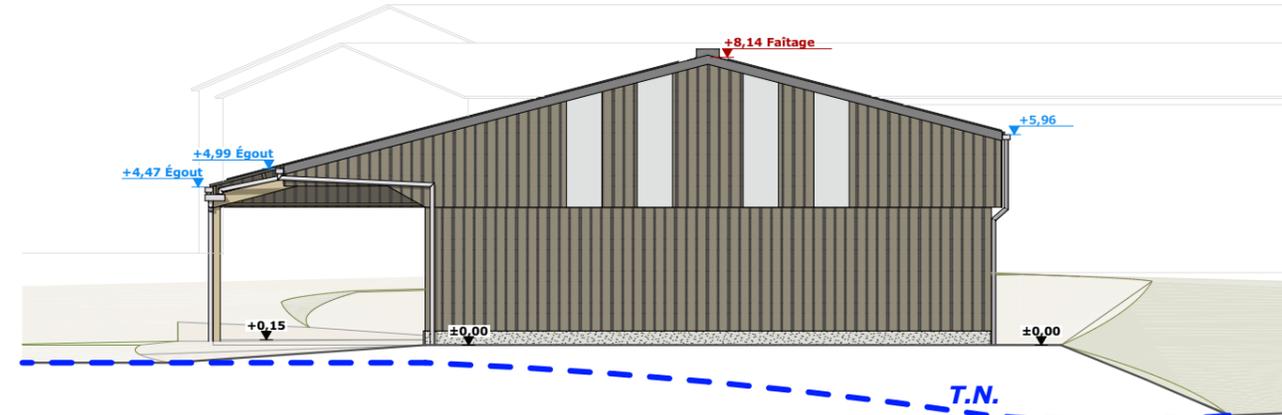
- **Nécessité agricole** :
 - remplacement d'un tunnel de stockage,
 - décharger un bâtiment existant (d'élevage),
 - répondre à un besoin pour l'atelier génisses grasses.
- **ICPE/RSD** : ICPE élevage et stockage
- **Effluents** : Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
- **Réseaux / Traitement EP** : Ce bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux via les autres bâtiments de l'exploitation et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
- **Matériaux** : Les matériaux et teintes choisies sont :
 - Structure** : métal de teinte gris foncé
 - Couverture** : tôle d'acier RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques. Panneaux + cadres de couleur noire.
 - Façades** : Longrine béton brut (h=50cm). Bardage métallique, à lames verticales, pleines ou à ventelles, RAL 7006. Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. Aspect proche a du verre naturel, positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux.
 - Menuiseries** : acier, aspect et teinte identique au bardage, RAL 7006. La citerne souple sera de couleur grise
- **Végétation** : Sans objet
- **CONCLUSION**
Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000566514		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		
	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: -	Architecte: Audrey ESCOT
				Aurillac, le 19/12/2024		

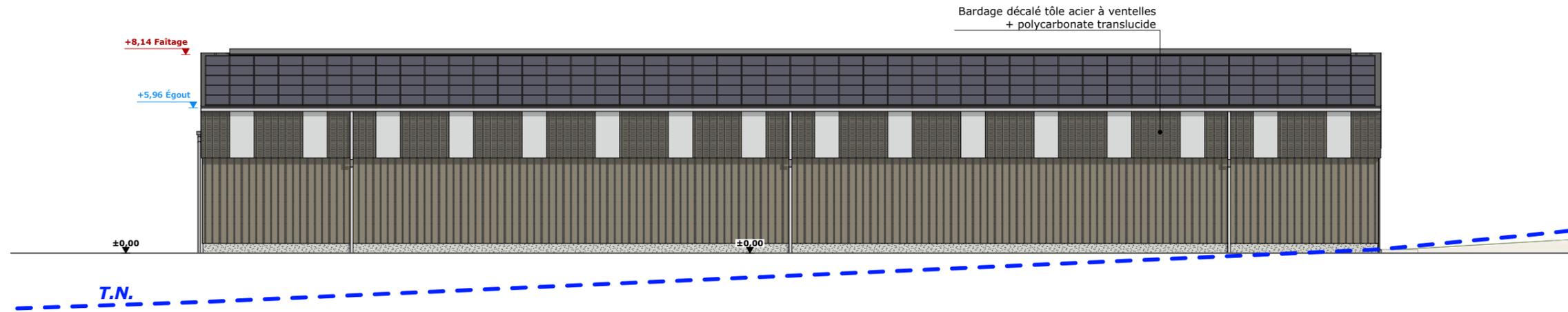
FACADE SUD-OUEST - 1:200



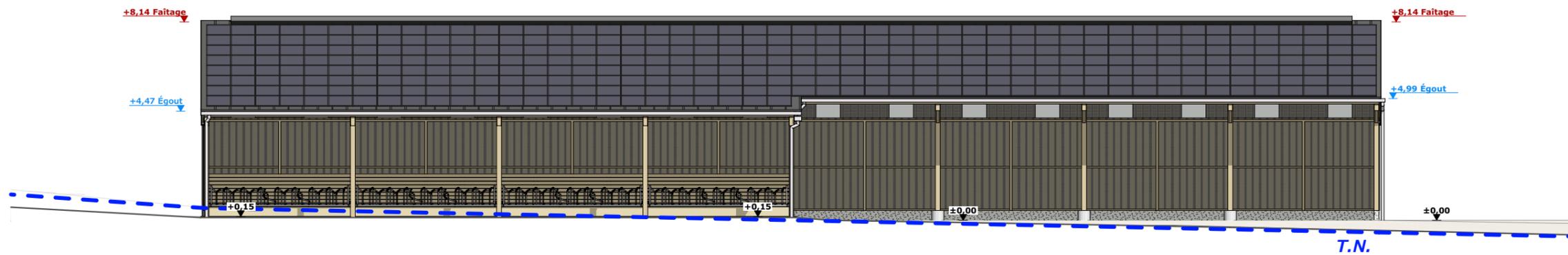
FACADE NORD-EST- 1:200



FACADE NORD-OUEST - 1:200



FACADE SUD-EST - 1:200



Maçonnerie : Longrines/Murs béton (aspect brut de décoffrage)
 Charpente : Bois
 Couverture : Tôle acier anticondensation teinte "graphite" RAL 7022 + panneaux photovoltaïques
 Bardage : Bardage tôle acier teinte "Lauze" RAL 7006 (plein + à ventelles) + polycarbonate translucide
 Portes : Ossature métallique + habillage tôle acier

N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000566514		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maître d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		Site du projet:		Architecte: Audrey ESCOT	
	PLAN DE FACADES		PC5 Éch: 1:200		Aurillac, le 19/12/2024	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



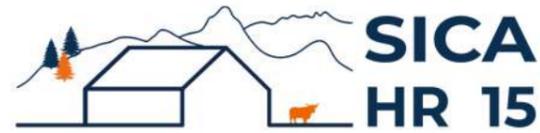
PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000566514		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maître d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		Site du projet:		Éch: -	
	DOCUMENT GRAPHIQUE		Aurillac, le 19/12/2024		Architecte: Audrey ESCOT	

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC RECONNU DE CARSAC

**Carsac
15290 - LE ROUGET - PERS**

Localisation du/des projet(s):

**"Carsac"
15290 - LE ROUGET - PERS**

Description du projet de construction

- 1- Construction d'un hangar agricole avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins, avec une partie stockage de fourrage pour une surface d'emprise au sol totale d'environ 1042 m².
- 2- Mise en place d'une citerne souple de 120 m³ à usage de réserve incendie.

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:150
DET2	COUPES DE PRINCIPE A & B	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:

Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 19/12/2024.

Dessiné par:

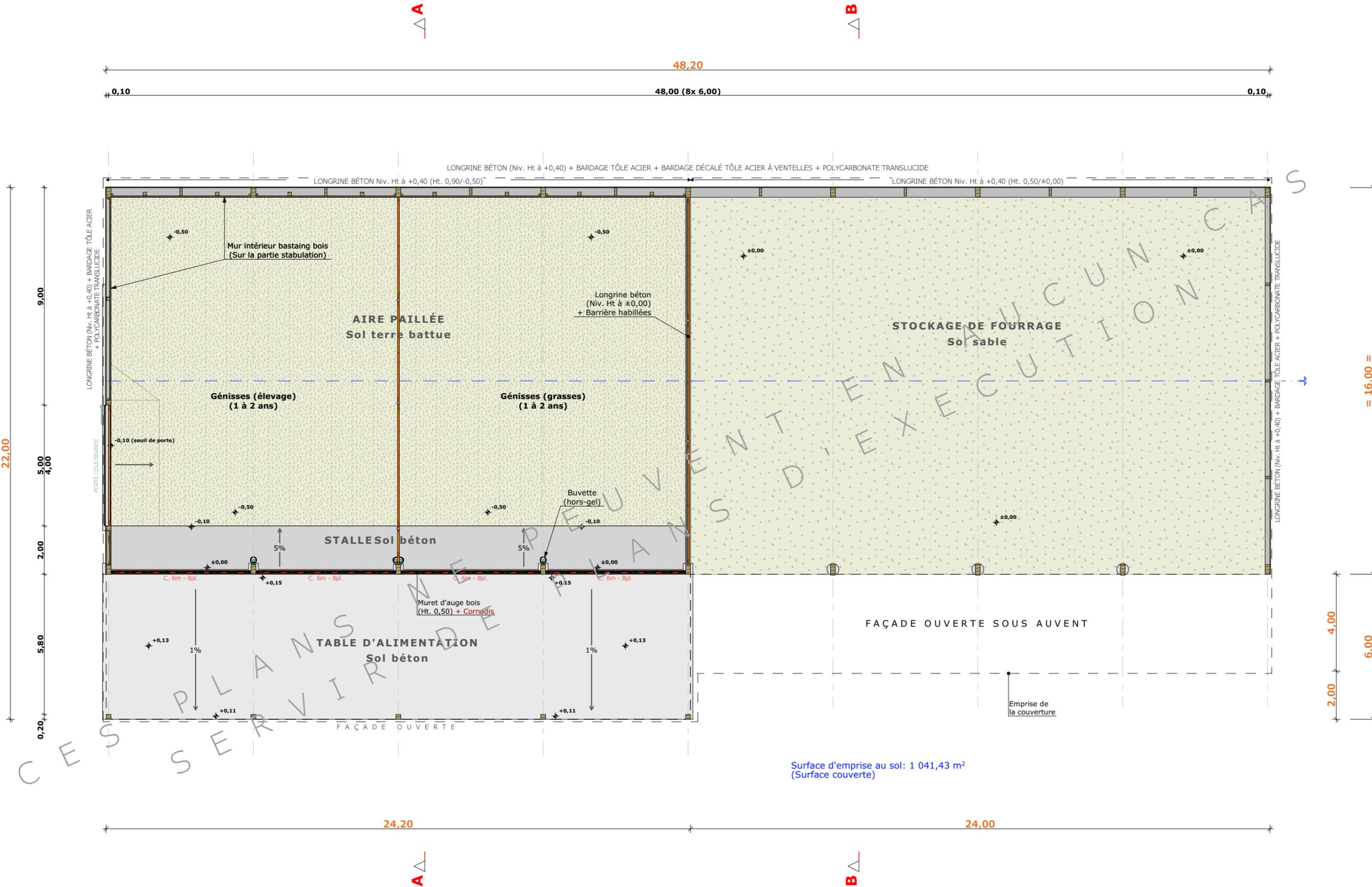
Nicolas MONTIMART

N° Client: 1014 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

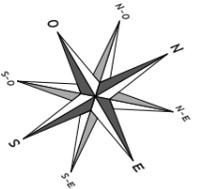
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	19/12/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

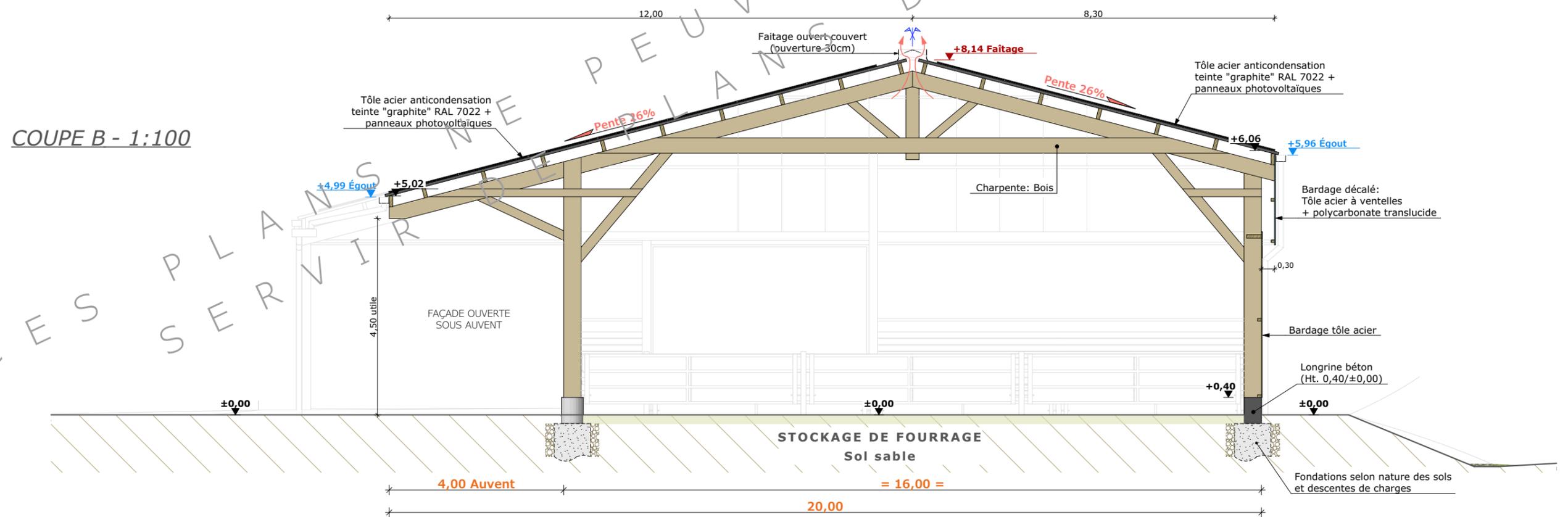
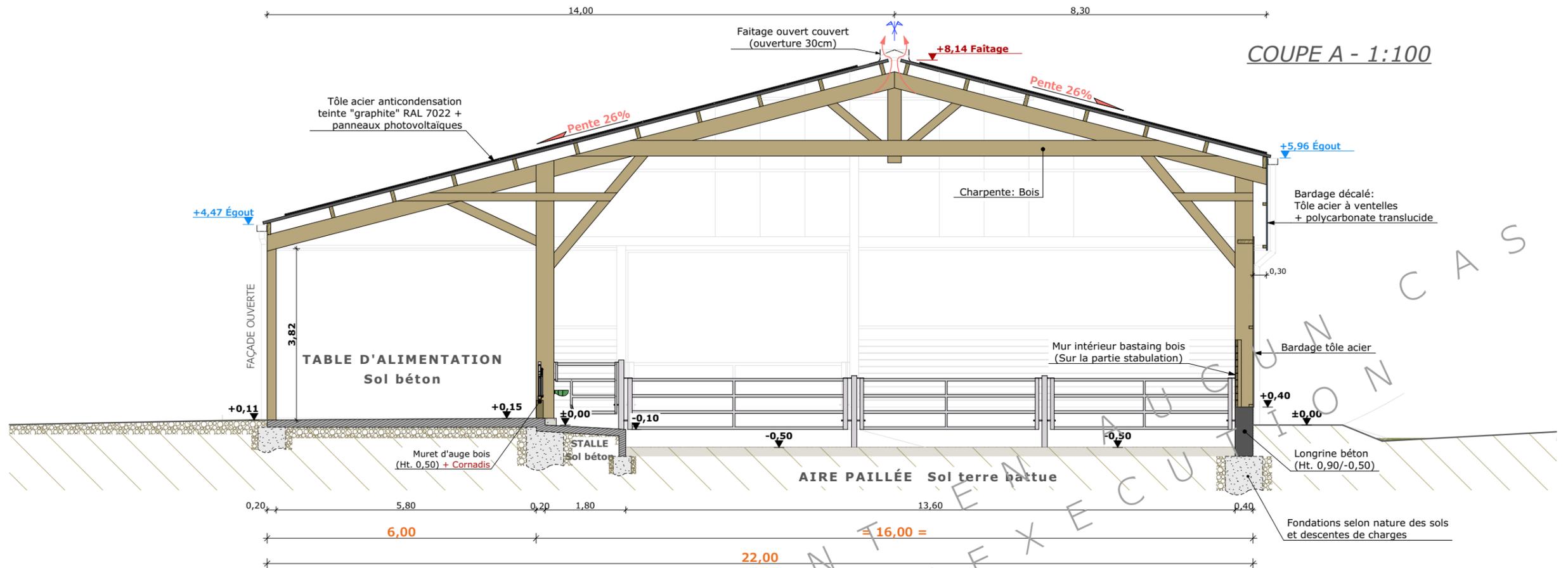


Surface d'emprise au sol: 1 041,43 m²
(Surface couverte)



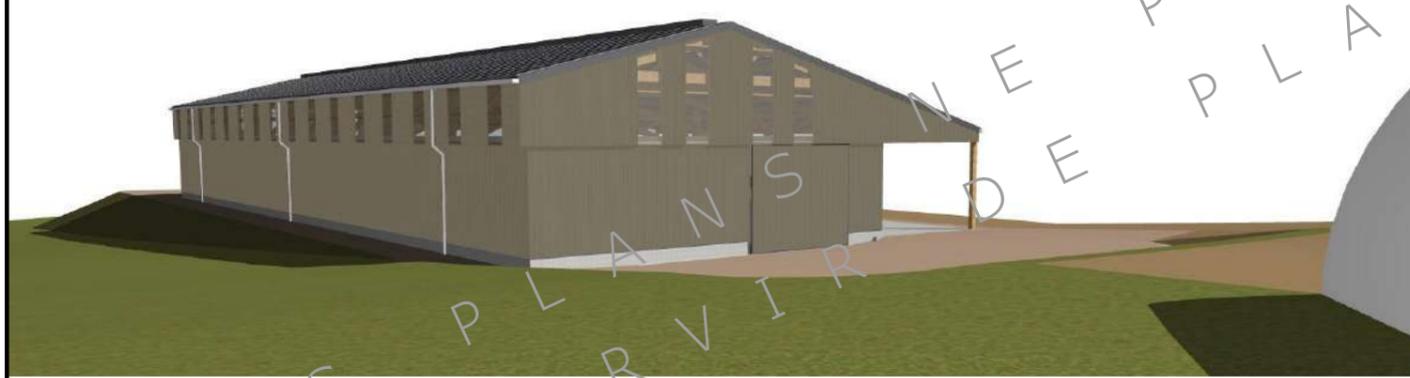
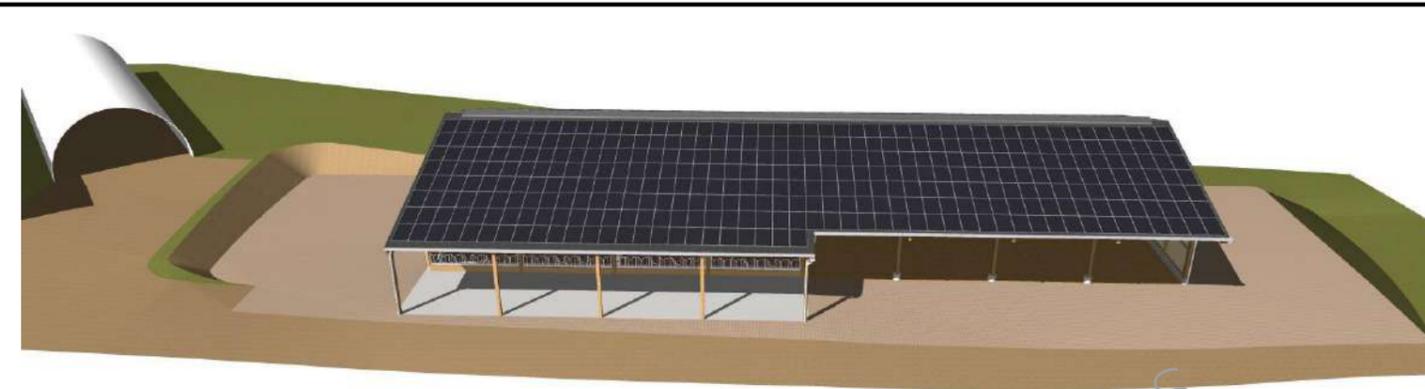
N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		Dessiné par: Nicolas MONTIMART
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		
	Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE
VUE AU SOL		DET1 Éch: 1:150 ^e	Aurillac, le 19/12/2024





N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maître d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		Conseiller Bâtiment:	
	Site du projet:		Jérôme DELARBRE	
COUPES DE PRINCIPE A & B			DET2	Éch: 1:100 ^e
			Aurillac, le 19/12/2024	





N° Client: 1014	Projet: Construction d'un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour bovins (aire paillée 100%) et de stockage de fourrage		Dessiné par:
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART
	Maître d'ouvrage: GAEC RECONNU DE CARSAC - "Carsac" 15290 LE ROUGET - PERS		Conseiller Bâtiment:
	Site du projet:		Jérôme DELARBRE
PERSPECTIVES 3D			
DET3 Éch: e		Aurillac, le 19/12/2024	

